

Senats-Protokoll

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden
Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences
Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **108 (1927)**

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Senats-Protokoll — Procès-verbal du Sénat

Processo verbale del Senato

Procès-verbal de la 19^{me} séance du Sénat de la Société Helvétique des Sciences Naturelles du 12 juin 1927

à 10 heures 20, au Palais fédéral à Berne

Présidence du Prof. M. Lugeon, président du Comité Central, à Lausanne.

Sont présents: 49 délégués.

MM. J. Amann, H. Bachmann, S. Bays, P. Beck, H. Berthoud, A. Buxtorf, M^{lle} F. Custer, MM. P. Dufour, A. Ernst, F. Fichter, E. Fischer, W. Frei, R. Fueter, G. Geilinger, F. Gonseth, P. Gruner, A. Hartmann, K. Hescheler, W. Hess, G. Hochreutiner, E. Hugi, A. Jean-net, F. Joss, K. Kollmus-Stäger, R. La Nicca, F. Leuthardt, K. Liechtenhan, M. Lugeon, A. Maillefer, P.-L. Mercanton, O. Morgenthaler, T. Niethammer, P. Niggli, B. Peyer, F. de Quervain, M. Reinhard, J. Roux, E. Rübel, Fr. Sarasin, H. Schinz, G. Senn, H. Stehlin, G. Surbeck, A. Theiler, W. Vischer, F. Vital, H. Wegelin, E. Wilczek, R. Zeller.

Se sont excusés: MM. M. Baeschlin, A. Brun, R. Gautier, A. Hagenbach, B. Huber, G. Keller, A. Pictet, H. Rehsteiner, J. Schmid.

En ouvrant la séance, le *président* rappelle le décès de deux membres du Sénat, le professeur D^r A. de Quervain et le professeur D^r H. Strasser. Il invite l'assemblée à se lever pour honorer leur mémoire.

Approbation du procès-verbal de la 18^e séance du Sénat. Ce procès-verbal qui a paru dans les «Actes» de 1926, p. 44, est approuvé sans modifications.

Réception des comptes et du rapport des vérificateurs des comptes pour 1926. Le rapport de la trésorière, le résumé des comptes de la caisse centrale et des commissions sont remis, en épreuves, aux délégués au Sénat. Le rapport de MM. les vérificateurs des comptes est lu par M. le D^r Amann. Ces rapports sont admis sans modifications pour être soumis à l'assemblée générale.

Crédits ouverts aux commissions, à prélever sur la caisse centrale. Les demandes suivantes sont accordées:

Commission pour la Protection de la Nature . . .	fr. 300
Commission de l'Electricité atmosphérique . . .	» 200

Budget pour 1928. Le budget, qui avait été distribué à l'avance aux délégués, est adopté.

Budget 1928

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
Cotisations d'entrée . .	fr. 150	Session annuelle . .	fr. 500
Cotisations annuelles . .	» 11,500	Impression des «Actes»	» 10,000
Versement de la Biblio- thèque de la ville de Berne	» 2,500	Impression des nécro- logies	» 1,500
Unions internationales	» 2,500	Expédition des «Actes»	» 600
Intérêts	» 3,500	Unions internationales	» 2,500
Divers	» 100	Crédits pour les Com- missions	» 500
		Achats des œuvres de L. Euler	» 100
		Honoraires	» 2,500
		Administration	» 3,200
		Divers (Art. 29 des statuts)	» 1,000
	<u>fr. 20,250</u>		<u>fr. 22,400</u>

Session de 1928. La Société vaudoise des Sciences Naturelles invite la Société Helvétique à tenir sa session de 1928 à Lausanne, elle propose comme président annuel M. le Dr J. Amann.

Le Sénat accepte, par ses applaudissements, cette proposition et le *président* remercie la Société vaudoise des Sciences Naturelles de son invitation et le Dr Amann de la lourde tâche qu'il accepte.

Le Dr *Amann* dit le plaisir que les Vaudois auront à recevoir les savants suisses et il remercie de la confiance qui lui est personnellement témoignée.

Proposition de nomination de membres honoraires. Le Comité Central a reçu, dans les délais statutaires, les propositions de nommer comme membres honoraires les personnalités suivantes :

Alfred Lacroix, professeur de minéralogie au Muséum et secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, à Paris. Présenté par la Société de Minéralogie et de Pétrographie.

Fréd. Becke, professeur à l'Université de Vienne, membre de l'Académie autrichienne. Présenté par la Société de Minéralogie et de Pétrographie.

Le Dr Josef Erb, Directeur de la «Bataafschen Petroleum Mij». Présenté par la Commission géologique.

Rud. Zurlinden, à Lucerne. Présenté par la Société argovienne des Sciences Naturelles et par la Commission géologique.

Le Comité Central, après examen, appuie ces candidatures qui sont faites dans le cadre des décisions prises à la Session de 1926.

A l'unanimité, le Sénat accepte que ces candidatures soient soumises à l'approbation de l'assemblée générale, conformément à l'art. 9 des statuts, avec un préavis favorable.

Demandes de subventions à la Confédération pour 1928. Le Comité Central a reçu les demandes suivantes :

Commission des Publications	fr.	8,000
Commission géologique	»	60,000
Commission géotechnique	»	7,000
Commission géodésique	»	37,000
Commission des Glaciers	»	8,000
Commission hydrobiologique	»	2,000
Commission des Cryptogames	»	1,500
Commission des Cryptogames, extraordinaire	»	1,500
Commission des Bourses de Voyages	»	2,500
Commission phytogéographique	»	2,000
Commission du Parc national	»	1,000
Commission du Jungfrauoch	»	4,000
Commission du Concilium	»	5,000
Commission du Concilium, extraordinaire	»	5,000
Société zoologique	»	2,500
Société botanique	»	1,500
Société de Chimie	»	2,500
Société paléontologique	»	3,000
Société entomologique	»	1,500
Société mathématique	»	5,000
Tables annuelles	»	1,000
Unions internationales	»	2,500
Commission pour la Protection des Monuments naturels et préhistoriques	»	500
Total		fr. 164,500

Le *président* résume à propos de chacune de ces subventions les motifs qui les justifient.

M. *Hescheler* explique les difficultés financières, momentanées, du Concilium Bibliographicum, par suite de la suppression de certains crédits étrangers. Il justifie la demande d'un crédit extraordinaire en montrant que nous pouvons certainement obtenir de quelques grands pays une contribution au travail de Bibliographie internationale qui est fait par le Concilium, mais que ces démarches seront grandement facilitées si la Suisse donne elle-même une contribution importante.

M. *Stehlin* parle en faveur de la Société paléontologique et de ses importantes publications.

MM. *Lugeon* et *Gonseth* montrent que les crédits demandés par les entomologistes et les mathématiciens sont parfaitement justifiés et qu'il importe de faire revenir les Chambres fédérales sur une décision malheureuse prise l'année passée.

M. *Vischer* défend la demande de crédit nouvelle en faveur de la Commission pour la Protection des Monuments naturels et préhistoriques. De la discussion, à laquelle prennent part MM. *Lugeon*, *Fischer*, *Mercanton* et *Stehlin*, il résulte que le Sénat demande que le travail fait

depuis de nombreuses années par la Commission soit continué avec le même soin, mais qu'il est désirable de chercher, par la collaboration avec la Ligue pour la Protection de la Nature, qui poursuit un but analogue, une simplification dans l'organisation de la Protection.

Toutes ces demandes de crédits sont approuvées, séparément, par le Sénat.

Art. 34 de la Convention postale universelle. M. Déverin, président de la Société vaudoise des Sciences Naturelles, a écrit au Comité central pour lui demander de prendre l'initiative d'un mouvement tendant à ce que la Suisse admette la réduction de 50 % en faveur des imprimés, qui est prévue à l'art. 34 de la Convention postale.

La Science suisse, en effet, ne peut pas se passer des revues étrangères dont l'importation dépasse, de beaucoup, l'exportation des revues suisses. Les hauts tarifs postaux ont donc pour résultat d'enrichir les postes étrangères tout en diminuant les possibilités d'achats de nos compatriotes. La protection espérée par les éditeurs suisses est tout à fait illusoire.

Le Sénat à l'unanimité approuve les démarches que le Comité central désire entreprendre pour la réduction des tarifs des imprimés.

Atlas topographique de la Suisse. Le président de la Commission géologique, M. Buxtorf, signale au Sénat qu'il est question de publier, à nouveau, une carte détaillée de la Suisse. Des influences diverses agissent déjà pour que cette nouvelle carte soit imprimée avec un mode de représentation topographique qui rendrait son application au travail scientifique beaucoup moins commode. Il demande que le Comité central suive cette affaire de près et défende, en collaboration avec les commissions, les intérêts de la Science.

MM. Zeller et Mercanton parlent dans le même sens. Le président déclare que les cartes, de nos jours, n'ont plus uniquement un but militaire, mais qu'elles doivent être faites en prévision des applications scientifiques.

Le Sénat approuve la proposition de M. Buxtorf.

Chronique de la Société. Le Comité central, après examen de la proposition faite en 1926 par M. Fischer, a décidé de publier de nouveau, dans la liste des membres, un court résumé de l'histoire de la Société.

Bibliothèque. Notre bibliothécaire, M. le Dr Th. Steck, a donné sa démission de bibliothécaire de la ville de Berne où il a été remplacé par M. le Dr Bloesch qui sera aussi notre nouveau bibliothécaire. Le Comité central désignera en outre un délégué, habitant Berne, qui le représentera auprès du Comité de la bibliothèque et qui, avec l'agrément de ce Comité, aura voix consultative.

Union Internationale de Biologie. L'Union se réunit du 11 au 13 juillet à Genève. Les membres de la S. H. S. N. que cette Session intéresse sont cordialement invités.

La séance est levée à 13 heures.

Le président:

(signé) Maurice Lugeon.

Le secrétaire:

(signé) Pierre-Th. Dufour.